



Règlement

12^e démonstration en côte de motos anciennes et de side-cars et balade à Sainte Hélène les 4 et 5 septembre 2010

La démonstration

* Le Racing Mob Creusotin, en association avec le comité des fêtes de Sainte Hélène, organise une démonstration de motos anciennes et de side-cars dans la cote des Clouneaux le 5 septembre 2010. Cette montée ne donnera lieu à aucun classement ni chronométrage.

* Cette démonstration est ouverte à tout pilote possédant le permis de conduire correspondant à son véhicule. Le nombre de participants est limité à 200.

* La montée est ouverte aux motos ainsi qu'aux side-cars de toute cylindrée de 1985 et avant.

* L'épreuve est ouverte à tout pilote licencié ou non. Les inscriptions se font par voie postale en renvoyant le bulletin d'engagement ainsi qu'un chèque de 45 euros par machine représentant le droit d'engagement et le repas de midi (60 euros pour les side-cars avec 2 repas).

La limite pour les inscriptions est le 25 août 2010 (ou le 31 août avec majoration) à renvoyer à :
RACING MOB CREUSOTIN - 3 rue de Naples 71670 Le Breuil
Toute demande d'engagement non accompagnée de son règlement ne sera pas prise en compte.

* Tout pilote se verra refusé de partir s'il n'est pas équipé d'un casque, d'un blouson, de bottes et de gants en cuir. Un contrôle technique de chaque véhicule et équipement sera effectué le dimanche matin avant le départ de l'épreuve. Le départ pourra être refusé si le véhicule ou l'équipement du pilote ne correspondent pas au contrôle technique précédent.

* Les montées s'effectueront le dimanche 5 septembre 2010 à partir de 9h00 jusqu'à midi et de 14h00 à 18h. Si un concurrent se fait rattraper par un autre, il devra le laisser passer.

Le retour au départ se fera en groupe après l'arrivée du dernier participant de chaque manche (descente encadrée par 2 véhicules des organisateurs).

La sécurité sera assurée par des commissaires, un médecin et 2 ambulances.

Le contrôle technique se fera le dimanche matin de 7h00 à 9h00

* Une remise de récompenses sera attribuée en fin de journée en fonction par exemple des critères suivant:

- Etat du véhicule
- Ancienneté
- Plus belle machine dans son jus
- La plus belle restauration
- Le plus belle ensemble machine / pilote
- Le plus vieux pilote
- Le plus jeune

à suivre.....→

La balade

* Le samedi 4 septembre 2010 une balade est organisée dans la région de Saint Hélène entre 14h00 et 18h30. Environ 60 km avec visite de cave. Cette promenade n'est accessible qu'aux titulaires d'un permis de conduire du véhicule engagé qui devra être assuré et conforme au code de la route. Le départ des participants se fera toutes les 30 secondes, le circuit sera fléché et un road book sera donné à chaque participant. Il n'y aura aucune moyenne imposée ni contrôle de temps.
Inscription pour la balade: 10 euros.

*Sainte Hélène se trouve sur la départementale 125. Pour s'y rendre prendre la nationale 80 à partir de Chalon sur Saône puis sortir à droite après Moroges.

**Le samedi soir sera organisé un barbecue avec orchestre de blues; venez nombreux avec vos amis
Gratin dauphinois et jambon braisé (9,50 euros)**